



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate
Embargo jusqu'au mardi le 21 octobre 2003, 21h HAE

**MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DU QUÉBEC –
AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LA PÉRIBONKA :
UN PROJET NÉCESSAIRE**

Montréal, le 21 octobre 2003 – Dans le cadre des consultations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le projet d'aménagement hydroélectrique de la Péribonka, les *Manufacturiers et exportateurs du Québec* (MEQ) ont présenté ce soir un mémoire dans lequel ils appuient le projet présenté par Hydro-Québec. « *Sans ce projet, les risques de pénuries d'énergie sont élevés et cela met de la pression sur nos factures d'électricité* » affirme Paul-Arthur Huot, président-directeur général des MEQ.

Les faibles coûts énergétiques, notamment dans le secteur industriel, constituent un avantage comparatif majeur pour le Québec et pour la compétitivité des entreprises manufacturières. « *C'est pour cette raison que nous avons besoin d'un approvisionnement en électricité qui soit fiable et suffisant et à un prix stable et des plus compétitifs* » poursuit M. Huot.

Les entreprises manufacturières, qui produisent 87 % des exportations québécoises, sont en effet fortement soumises au jeu de la concurrence internationale et ont ainsi besoin d'électricité au meilleur prix possible. L'énergie électrique est un intrant important dans les processus de fabrication qui peut représenter jusqu'au tiers des coûts de production dans certaines industries.

« *Notre constat est que si Hydro-Québec n'augmente pas sa production d'électricité rapidement et significativement, nous nous retrouverons dans une position inquiétante* », déclare M. Huot. Au cours des prochaines années, la demande augmentera plus rapidement que l'offre, si bien que sans Péribonka (dont la mise en service est prévue pour 2008), la marge de manœuvre d'Hydro-Québec aura atteint un creux historique à moins de 3 % des ventes au Québec. Cette marge de manœuvre vise à compenser les aléas et imprévus auxquels Hydro-Québec a la responsabilité de faire face. « *Au moindre pépin, nous serions en situation fragile* » ajoute M. Huot.

« *Il faut s'assurer qu'Hydro-Québec puisse suffire à la demande et n'ait pas à acheter de l'électricité de ses voisins à prix élevé parce que cela nuirait assurément à notre compétitivité* » ajoute M. Huot. En effet, lorsqu'un producteur achète d'un autre pour combler ses manques, il doit souvent le faire à des prix plus élevés. « *C'est pourtant ce qui pourrait arriver dès 2006 puisque la marge de manœuvre aura atteint un niveau inquiétant. En 2008, ce sera pire. Compte tenu que la demande croît de 1,5% par année, il est essentiel qu'Hydro-Québec puisse réaliser ce projet.* »

L'association des *Manufacturiers et exportateurs du Québec* a pour mission d'être le principal réseau d'affaires voué à la promotion des intérêts des manufacturiers et exportateurs du Québec. Le Québec compte près de 10 000 manufacturiers qui emploient 650 000 travailleurs. Ils expédient annuellement des marchandises d'une valeur de 120 milliards de dollars au Canada et dans quelque 120 pays.